

N° 9

Janv.
-
Juin
2020

Sous la coordination de
Damase NGOUMA



Les villes africaines

C
L
A
S
S

Revue
congolaise de
Communication
Lettres
Arts et
Sciences
Sociales



LES ÉDITIONS HEMAR

CLASS

Revue congolaise de Communication, Lettres, Arts et Sciences Sociales

Directeur de publication : Pr Mukala Kadima-Nzuji

Rédacteur en chef : Bienvenu Boudimbou, Maître de conférences

Comité de rédaction

Bienvenu Boudimbou (MC), Didier Ngalebaye (MC), Damase Ngouma (MC), Jean Félix Yekoka, Dieudonné Moukouamou Mouendo, Ghislain Méliodore Mvoula Massamba

Comité scientifique

Camille Roger Abolou, Professeur, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)

Jean-Luc Aka Evy, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Maurice Amuri Mpala Lutebele, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo)

Jean-Claude Bayakissa, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Charles Binam Bikoï, Professeur, Université de Yaoundé 1, CERDOTOLA

André-Patient Bokiba, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Gabriel Danzi, Professeur, Université de Bangui (RCA)

Scholastique Dianzinga, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Jean-Claude Gakosso, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Makhily Gassama, Ancien directeur général de la Culture de l'ACCT (Agence de Coopération culturelle et technique), actuelle Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

Bertin Makolo Muswaswa, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo)

Mukala Kadima-Nzuji, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Grégoire Lefouoba, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Jean-Félix Makosso, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Frédéric Mambenga Ylagou, Maître de conférences, Université Omar Bongo (Gabon)

Michel-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Gertrude Ndeko, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Basile Marius Ngassaki, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Dominique Ngoïe-Ngala, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Paul Nzete, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)

Lye Mudada Yoka, Professeur, Institut National des Arts (RD. Congo)

Joseph Zidi, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Infographie : Serge Mboma Luzayamo

N°9 / Janvier - Juin 2020

SOMMAIRE

Introduction	
Damase NGOUMA.....	9

I. Ville africaine et littérature

Colonisation et construction de la ville africaine subsaharienne à partir de <i>Ville cruelle</i> d'Eza Boto	
Annie BEKA BEKA et Hugues Cyrille ENGO ASSOUMOU.....	15

II. Morphologie urbaine et dynamique socio-spatiale de la ville

Morphologie urbaine à Zinder : densités urbaines et mise en valeur des espaces résidentiels.	
Abdoulaye ADAMOU	33
Les déterminants de la dynamique spatiale de la ville de Pointe-Noire de 1960 à nos jours.	
Jovial KOUA OBA.....	52
Analyse des inégalités socio-spatiales des infrastructures de base dans le contexte du développement local de la commune de Ketou (sud-est du Bénin)	
Sandé ZANNOU.....	65

III. Action anthropique et dynamique de l'environnement urbain

Politiques publiques de gestion urbaine et enjeux environnementaux dans les villes du Sud. Réflexion à partir de l'occupation des berges des cours d'eau intra-urbains en Afrique centrale.	
Damase NGOUMA	83
Risques environnementaux liés à l'après exploitation de la carrière « Ramin Kwaya » dans la ville de Zinder au Niger.	
Ibrahim MAMADOU.....	98
Croissance urbaine, agriculture urbaine et périurbaine et dynamique de l'environnement à Kétou au Bénin.	
Pamphile HOUNDJI, Eusèbe C. M. CAPO, Pierre Akoèwanou HOUSSOU, David Makodjami BALOUBI et Toussaint VIGNINOU.....	109

IV. Approvisionnement alimentaire de la ville

L'approvisionnement céréalier de la ville de Ouagadougou : difficultés et solutions (2000-2018).	
Zara DAO.....	125

V. Varia

Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales ivoiriennes durant la crise sociopolitique de 2002 à 2011.	
Jean-Arsène Paumahoulou GUIRIOBE.....	141
La formation professionnelle et l'appui aux activités d'entrepreneuriat, stratégie pour une bonne intégration sociale des réfugiés en République Démocratique du Congo	
Mémoire Maxime BAPEKE BANKULU.....	156

ANALYSE DES INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES DES INFRASTRUCTURES DE BASE DANS LA COMMUNE DE KÉTOU (SUD-EST DU BENIN)

Sandé Zannou

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

sandezannou@yahoo.fr

Résumé :

La plupart des communes du Bénin ne disposent pas d'un véritable mécanisme de planification spatiale ; ce qui se traduit par la mauvaise répartition des infrastructures de base. Cette recherche vise à analyser la répartition spatiale des infrastructures socio-communautaires dans la commune de Kétou. L'approche méthodologique suivie est basée sur l'utilisation de données socio-démographiques, économiques et spatiales obtenues lors de l'enquête de terrain. Ces données sont traitées conformément aux normes de planification géographique. La définition des zones de proximité géographique et l'utilisation du polygone de Thiessen, ont permis une meilleure appréciation du poids spatial de chaque catégorie d'infrastructures à l'échelle de la commune. Les résultats obtenus révèlent l'existence de disparités spatiales dans la commune de Kétou. La couverture spatiale des ouvrages hydrauliques est élevée sur environ 1037,23 km² soit 58,66 % de l'étendue de la commune. Le taux de desserte en eau potable est d'environ 55 % dans la commune. Le rayonnement de deux centres de santé offre une couverture sanitaire sur 09,76 % (172,56 km²) du territoire, avec la présence de 10 localités. Quant aux infrastructures éducatives, plus de 75 % des localités sont situées dans un rayon de 3000 m autour des Collège d'Enseignement Générale. Les estimations faites à l'horizon 2030 en tenant compte de l'évolution démographique indiquent que les besoins essentiels de la commune sont appelés à augmenter, constituant ainsi un enjeu important pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Mots clés : Bénin, Kétou, infrastructures de base, couverture spatiale, disparités spatiales

Abstract:

Most of the communes of Benin do not have a genuine mechanism of space planning; what results in the bad distribution of the basic infrastructures. This research aims at analyzing the space distribution of the socio-Community infrastructures in the commune of Kétou. The followed methodological approach is based on the use of socio-demographic, economic and space data obtained at the time of the investigation of ground. These data are treated in accordance with the standards of geographical planning. The definition of the zones of geographical proximity and the use of the polygon of Thiessen, allowed a better appreciation of the space weight of each category of infrastructures on the scale of the commune. The results obtained reveal the existence of space disparities in the commune of Kétou. The space cover of the hydraulic works is high on approximately 1037,23 km² is 58,66 per cent of extended from the commune. The rate of drinking water service road is approximately 55 per cent in the commune. The radiation of two centers of

health offers a medical cover on 09,76 per cent (172,56 km²) of the territory, with the presence of 10 localities. As for the educational infrastructures, more than 75 per cent of the localities are in a radius of 3000 m around the College of General education. The estimates made by 2030 by taking account of the demographic trends indicate that the essential needs for the commune must increase, thus constituting a significant stake for the attack of the Objectives of the Durable Development (ODD).

Key words: Bénin, Kétou, infrastructures of base, space cover, space disparities

Introduction

Depuis plus d'une décennie, la lutte contre la pauvreté figure au centre des préoccupations des politiques de développement économique et social des pouvoirs publics dans la plupart des pays en voie de développement. Ainsi, « pour garantir l'existence de forts systèmes de protection sociale, tout en assurant l'accès de tous aux services sociaux de qualité les pays africains en général, ceux au sud du Sahara en particulier, se sont lancés dans le processus de la décentralisation qui s'est concrétisée au début des années 2000 » (D. Hounsounon, 2016, p. 8). Dès lors, « les solutions à apporter aux problèmes des populations ne sont plus une exclusivité de l'État central, mais une prérogative des autorités locales » (A. Déklé et C. Kiki, 2017, p. 10).

Au Bénin, les textes sur la décentralisation confèrent beaucoup de compétences aux collectivités locales. Parmi les secteurs concernés par ces compétences, il y a l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement, la gestion des marchés et autres infrastructures marchandes, la santé, l'éducation, l'énergie, l'urbanisme, les services de la voirie, les transports. Il s'agit en fait des principaux secteurs de délivrance de services publics de base. Malheureusement, d'après l'Association Nationale des Communes du Bénin (2013, p. 17) « les communes béninoises prises isolément, ne disposent pas de moyens suffisants pour exercer efficacement toutes les compétences et faire face aux besoins de la population ». Cet état de chose constitue la principale difficulté des autorités communales dans le financement des initiatives de développement. « En République du Bénin, si des efforts consentis par les investissements publics sont réels, il n'en demeure pas moins que les équipements en ouvrages hydrauliques, en centres de santé ou établissements scolaires soient en inadéquation avec l'urbanisation progressive des terroirs à desservir » (A. Honvo *et al.*, 2019, p. 90).

Dans le département du Plateau, les efforts des communautés et des élus locaux pour le développement local sont encore fortement confrontés à de nombreux problèmes, notamment « la précarité du niveau de vie des populations, l'insuffisance d'infrastructures socio-communautaires notamment de l'éducation, de transport, de communication, de réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement » (S. Zannou, 2014, p. 18). La commune de Kétou ne fait pas exception à cette réalité. Dans cette commune à fort caractère rural, l'accès aux services essentiels est un véritable calvaire pour les populations. Elles sont contraintes de parcourir de longues distances pour accéder à ces services, avec tous les risques possibles. De même, il ressort des constats que la disparité dans l'implantation des infrastructures communautaires, plombe la lutte contre la pauvreté. La forte politisation de la gestion communale influence le

choix des sites d'implantation des infrastructures de base à Kétou. De ce fait, les arrondissements laissés-pour-compte n'ont pas l'opportunité d'abriter ces infrastructures essentielles au développement. On comprend aisément que ce n'est point l'Indice Synthétique d'Accès aux Infrastructures de Base (ISAIB), repère technique en la matière, qui sert de véritable socle des politiques d'offres des services sociaux de base. Ces constats suscitent une question : quels sont les fondements de la répartition des infrastructures de base dans la commune de Kétou ? Cette recherche vise à analyser les inégalités socio-spatiales des infrastructures de base dans la commune de Kétou afin d'orienter l'action des autorités dans la réalisation des infrastructures socio-communautaires au moyen des outils de décision que constituent les systèmes d'informations géographiques.

1. Cadre géographique de l'étude

La commune de Kétou est située au Sud-est du Bénin, à l'extrémité nord du département du Plateau, entre les latitudes 7°10' et 7°41' Nord, d'une part, et entre les longitudes 2°24' et 2°47' Est, d'autre part. Elle couvre une superficie de 2183 Km², soit 1,90 % du territoire national et 54,38 % du département du Plateau. La commune est divisée en six arrondissements qui sont : Adakplamè, Idigni, Kétou, Kpankou, Odomèta, et Okpomèta (figure 1).

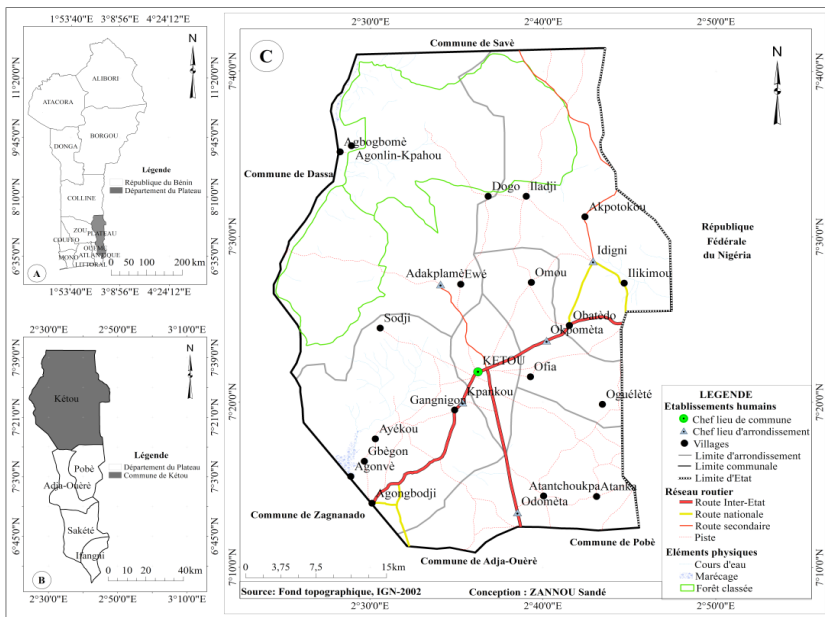


Figure 1 : Situation géographique et découpages administratifs de la commune de Kétou

Cette commune compte 28 villages et 10 quartiers de ville, avec les pôles urbains tels que Kétou, Kpankou, Idigni, Adakplamè et Illara. Son taux d'urbanisation est 24,98 % (INSAE, 2002). Elle repose sur un plateau de faible altitude (entre 100 et 200 m) morcelé à certains endroits par des dépressions plus ou moins prononcées. Sa situation géographique en fait un des plus importants postes-frontières, dans la région méridionale, entre le Bénin et le Nigeria. Avec un climat tropical à régime pluviométrique bimodal à deux nuances (du Zou

moyen et des plateaux du Sud-Est) comprenant une grande saison des pluies, une petite saison sèche, une petite saison des pluies et une grande saison sèche, elle est une région assez favorable à l'installation humaine. Il faut aussi noter que cette commune fait partie de la zone sanitaire Pobè - Kétou - Adja Ouèrè.

2. Données et méthodes

2.1. Données et techniques de collecte

Dans le cadre de ce travail plusieurs données ont été utilisées. Il s'agit essentiellement des :

- données relatives à l'évolution démographique de la commune, de 1979 à 2013, obtenues à l'INSAE, pour déterminer l'effectif des populations en lien avec les infrastructures disponibles ;
- données statistiques relatives aux infrastructures de base dans l'espace communal de Kétou obtenues auprès des services techniques de la mairie de Kétou ;
- données géoréférencées collectées lors des enquêtes sur le terrain qui ont permis de la spatialisation des informations ;
- informations qualitatives obtenues lors des investigations socio-anthropologiques et ayant permis d'appréhender la perception des populations sur les contraintes relatives à l'inégale répartition des infrastructures de base.

Pour collecter les données, les techniques ci-après ont été utilisées : la recherche documentaire, l'observation directe, l'enquête par questionnaire et les entretiens avec les personnes ressources. La recherche documentaire a permis de recenser le contenu de la plupart des ouvrages généraux et scientifiques, puis des rapports sur la commune de Kétou. Elle a permis de cerner les contours du sujet de recherche afin de mieux orienter les investigations. L'observation directe sur la base d'une grille d'observation a porté essentiellement sur l'état général des infrastructures de base dont dispose la commune. Les enquêtes structurées ont été effectuées sur la base de questionnaire adressé aux chefs de ménages. Les entretiens semi-structurés ont été organisés avec 12 personnes ressources et ont porté sur les modes de gestion des infrastructures. Le questionnaire renseigne sur les caractéristiques socio-économiques des ménages, l'effectif des infrastructures de base disponible et leur état. Au cours des enquêtes, les coordonnées géographiques de 17 établissements scolaires secondaires, de 134 ouvrages hydrauliques et de 19 centres de santé ont été relevées au moyen d'un GPS.

L'échantillonnage a pris en compte les cinq arrondissements de la commune. L'unité statistique choisie est le ménage. Le nombre de ménages enquêtés a été défini par la formule de D. Schwartz (1995, p. 126) : $N = Z a^2 P Q / d^2$ avec : N = Taille de l'échantillon par arrondissement ; Z = écart fixé à 1,96 correspondant à un degré de confiance de 95 % ; P = nombre de ménages de l'arrondissement/ nombre total de ménages que compte la commune ; Q = 1-P et d = marge d'erreur qui est égale à 5 %. En appliquant ce protocole, 334 ménages devraient être enquêtés. Pour des raisons de moyens et du temps disponibles, un taux d'échantillonnage de 50 % a été appliqué au résultat pour déterminer le nombre exact de ménages enquêtés. Au total, 167 ménages ont été enquêtés dans les six arrondissements de la commune. Trois villages ou

quartiers de ville les plus peuplés ont été retenus par arrondissement pour les enquêtes.

2.2. Méthodes de traitement des données

Les données ainsi compilées ont subi des traitements statistiques et cartographiques, grâce au tableur Excel et au logiciel d'analyse SIG ArcGIS 10.4. Le taux de desserte des infrastructures hydrauliques a permis d'apprécier la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures hydrauliques. Le taux de desserte en eau potable en milieu rural et semi urbain (*TD*) est la proportion de la population en milieu rural et semi urbain théoriquement desservie par les sources d'eau potable (Forage Pompe à Motricité humaine, Puits Moderne, Adduction d'Eau Villageoise, Bonne Fontaine et Poste d'Eau Autonome) disponibles. Il est calculé à partir de la formule : $TD = (N \times n / P) \times 100$ (I. C. Quenum, 2016, p. 73) ; avec *TD* : taux de desserte, *N* : nombre total de points d'eau fonctionnels, *n* = 250 habitants (le nombre d'habitant desservir par 1 point d'eau) et *P* : la population de l'arrondissement considéré.

Le calcul de la projection de la population à l'horizon 2030 et l'horizon 2035 a été réalisé à l'aide de la formule suivante : $P_t = P_o \times (1+t)^n$ (T. Vigninou, 2010, p. 85) ; avec P_t : effectif de la population de l'année de projection ; P_o : effectif de la population en 2013 (année de référence : 157 352 habitants) ; *n* = 2030 – 2013 ; et *t* = 2,47 % = taux d'accroissement de la population de la commune (INSAE, 2013, p. 12).

- Analyse spatiale des infrastructures hydrauliques

Les méthodes d'analyse spatiale utilisées sont basées sur les normes en vigueur au Bénin pour la détermination des zones de desserte de chaque type d'infrastructures.

Au regard de l'importance de l'eau dans la vie des populations, la Direction Générale de l'Hydraulique (2005, p. 5) a défini au Bénin dans son document de stratégie nationale de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, la norme de 1 point d'eau pour 250 habitants avec une couverture de 1000 m de rayon. L'évaluation du poids spatial des infrastructures hydrauliques dans la Commune de Kétou est réalisée suivant la méthode d'analyse spatiale basée sur le "polygone de Thiessen". Cette fonction d'interpolation locale permettant de découper l'espace autour de points de base de telle manière que chacun d'eux comprenne toutes les positions possibles pour lesquelles il est le plus proche point d'échantillonnage (A. Honvo *et al.*, 2019, p. 81).

- Couverture spatiale des infrastructures sanitaires

La détermination de la couverture spatiale des centres de santé a conduit à générer une zone tampon de 5 km autour de chaque structure sanitaire, conformément aux normes en vigueur au Bénin. Par la suite, les zones d'intersection des «*buffer*» sont mises en évidence pour faire ressortir le degré de couverture des localités par les centres de santé implantés dans chaque arrondissement.

Par ailleurs, il faut noter que le gouvernement béninois, soucieux de garantir de meilleurs soins aux populations a décidé, au conseil des ministres du 25 juillet 2018 de réorganiser le secteur sanitaire en procédant non seulement à la fermeture des centres non autorisés mais aussi à la suspension de la délivrance d'autorisation et révocation d'autorisation en cours pour exercice en clientèle

des professions médicales et paramédicales par un agent public fonctionnaire ou contractuel. Cette décision a conduit à la fermeture de tous les centres de santé privés de la commune de Kétou, puisqu'ils exerçaient dans l'illégalité totale. C'est cette situation qui explique l'absence des formations sanitaires privées dans cette étude.

- *Couverture spatiale des infrastructures scolaires*

D'après S. Theunynck (2011, p. 79), se basant sur les normes de planification géographique de l'UNESCO, les établissements scolaires doivent être implantés à une distance maximale de 2 km de l'agglomération ou du village qu'ils doivent desservir. Ceci, dans le but d'assurer le bien-être des apprenants et du corps enseignant et de permettre le bon déroulement des activités. A ce titre, trois zones tampon (*Multiple RingBuffer*) de 1000 m, 2000 m et 3000 m de rayon ont été générées autour des établissements scolaires.

3. Résultats

3.1. Disponibilité en ouvrages hydrauliques

L'approvisionnement en eau potable des populations de la commune de Kétou est assuré grâce à la construction de plusieurs ouvrages hydrauliques. Il s'agit des Adductions d'Eau Villageoise (AEV), des Forages à Pompe à Motoricité humaine (FPM) et des installations de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) (figure 2).

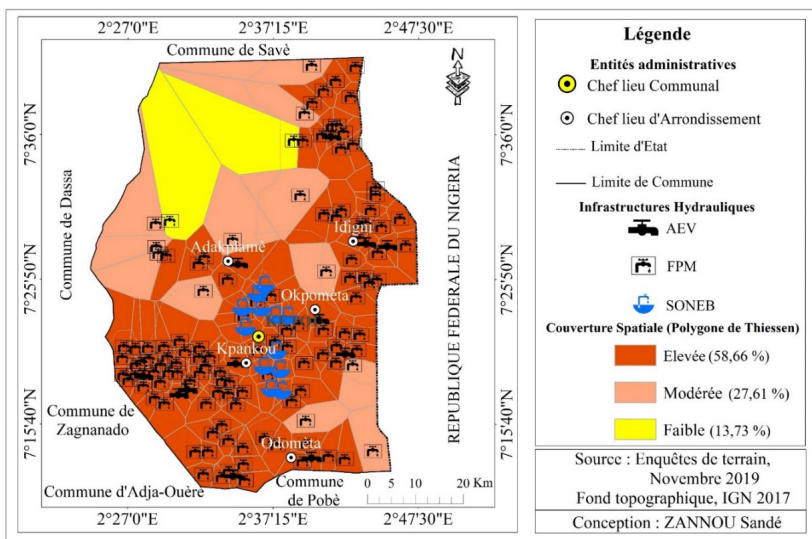


Figure 2 : Distribution spatiale des ouvrages hydrauliques dans la commune de Kétou

L'examen de la figure 2 montre une inégale couverture spatiale des ouvrages hydrauliques dans la commune de Kétou. En rapport avec les localités desservies, l'analyse fait apparaître que le nord-ouest présente une couverture faible (242,77 km² soit 13,73 % de la superficie de la Commune) et les parties du sud-ouest et le centre du secteur d'étude bénéficient d'une couverture élevée par les équipements d'approvisionnement en eau potable, et précisé-

ment sur 1037,23 km² soit 58,66 % de l'étendue de la commune. Notons que 23 villages sont ainsi couverts. Cependant, la couverture spatiale est modérée sur certaines régions centrales, nord-ouest et le sud-est du secteur d'étude, soit une superficie de 488 km² évaluée donc à 27,60 % de l'étendue du milieu d'étude. Elles enregistrent une dizaine d'ouvrages hydrauliques qui desservent plusieurs villages de l'arrondissement d'Adakplamè. En effet, les huit localités qu'on y dénombre, sont desservies par une seule Adduction d'Eau Villageoise (AEV). Ces faibles taux de couverture en eau potable enregistrés dans cette commune, sont à la base de nombreux problèmes. Ainsi les femmes sont obligées de parcourir de longues distances pour l'approvisionnement quotidien en eau des ménages, contraintes aussi de déployer assez d'efforts physiques afin d'avoir de l'eau. D'autres font recours aux sources d'eaux superficielles dont la potabilité reste à prouver (photos 1 et 2)



Prise de vues : Zannou, janvier 2020

Notons que l'eau des pompes à motricité humaine et celle des AEV sont vendues à la population. Le fait que l'eau de ces ouvrages soit vendue constitue un autre problème qui pousse par moment la population à avoir recours aux points naturels (rivière, sources, etc.) où l'eau est prélevée gratuitement.

La commune dispose d'un total de 168 ouvrages d'hydraulique : 156 FPM (Forage équipé de Pompe Manuel) dont 122 fonctionnels et 12 AEV. Le taux de desserte en eau potable est d'environ 55 % dans la commune. Ainsi, 45 % de la population n'est donc pas couverte. La couverture en eau potable reste faible dans la commune, surtout dans certaines zones des arrondissements de Idigni, Kpankou et Adakplamè.

3.2. Couverture en structures sanitaires

La commune de Kétou fait partie de la zone sanitaire Pobè – Kétou – Adja Ouèrè. Elle dispose, pour ses six arrondissements, d'un Centre Communal de Santé (CCS), six Centres de Santé d'Arrondissement (CSA) et de 12 unités villageoises de santé. L'autre aspect de la couverture sanitaire est relatif à la disponibilité en personnel soignant qualifié car, le ratio personnel sanitaire et population doit permettre à la population d'accéder facilement aux soins. Pour cela, les normes OMS pour l'Afrique de l'Ouest recommandent 1 médecin pour 10 000 habitants, 1 sage-femme pour 5 000 habitants et 1 infirmier pour 5 000 habitants (G. Boni *et al.*, 2014, p. 451). Dans la commune de Kétou, le ratio personnel de santé par rapport à la population est encore en deçà des normes élaborées par l'OMS (tableau n°1).

Tableau n°1 : Point du personnel et des infrastructures sanitaires dans la commune de Kétou

Arrondissements	Effectif de la population en 2019	Personnels de santé			Aides soignants	Infrastructures		
		Médecins	Infirmiers d'Etat	Sage-femme		CCS	CSA	UVS
Adaplamè	31 110	00	01	00	04	00	01	03
Idigni	59 359	00	01	00	03	00	01	02
Kétou	52 514	01	02	02	09	01	01	00
Kpankou	42 398	00	01	01	04	00	01	04
Odomèta	16 346	00	02	00	04	00	01	01
Okpomèta	17 272	00	01	00	04	00	01	02
Total	218 999	01	08	03	28	01	06	12

Source : INSAE (2013) et enquête de terrain, janvier 2020

Il ressort du tableau I que la desserte médicale de la commune est largement en dessous des normes de l'OMS. Dans cette commune, la situation au niveau du nombre de médecins est beaucoup plus alarmante puisque la commune ne dispose que d'un seul médecin pour les 218999 habitants alors que les normes OMS exigent un médecin pour 10 000 habitants. Des disparités en infrastructure et en personnel soignant sont notées dans la commune. L'arrondissement central de Kétou est le plus pourvu de la commune en infrastructures et en personnel de santé. Il dispose d'un centre communal de Santé et d'un centre de santé d'arrondissement, avec un personnel composé d'un médecin, de deux infirmières d'Etat, de deux sage-femmes et de neuf aides-soignants, pour une population de 52 514 habitants. Cet arrondissement est le chef-lieu de la commune de Kétou. C'est l'agglomération urbaine de la commune.

Les arrondissements d'Odomèta et d'Okpomèta disposent respectivement d'un infirmier pour 8 173 habitants et 17 272 habitants tandis que l'arrondissement d'Idigni dispose d'un médecin pour 59 359 habitants. Les arrondissements d'Adakplamè, d'Idigni, d'Odomèta et d'Okpomèta ne disposent pas de sage-femme. Dans ces arrondissements, ce sont les aides-soignantes qui s'occupent des femmes enceintes. Elles sont obligées de parcourir une longue distance pour rejoindre les centres de santé des arrondissements de Kétou et de Kpankou, afin d'être prise en charge par une sage-femme. Ces ratios traduisent l'ampleur du déficit en personnel soignant qualifié pour assurer des soins de qualité à la population de la commune de Kétou. On peut donc conclure que la commune a du chemin à faire pour l'atteinte de l'objectif 3 des ODD (permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge).

La disponibilité en infrastructures sanitaires et leur localisation déterminent le niveau de couverture sanitaire dans la commune de Kétou (figure 3).

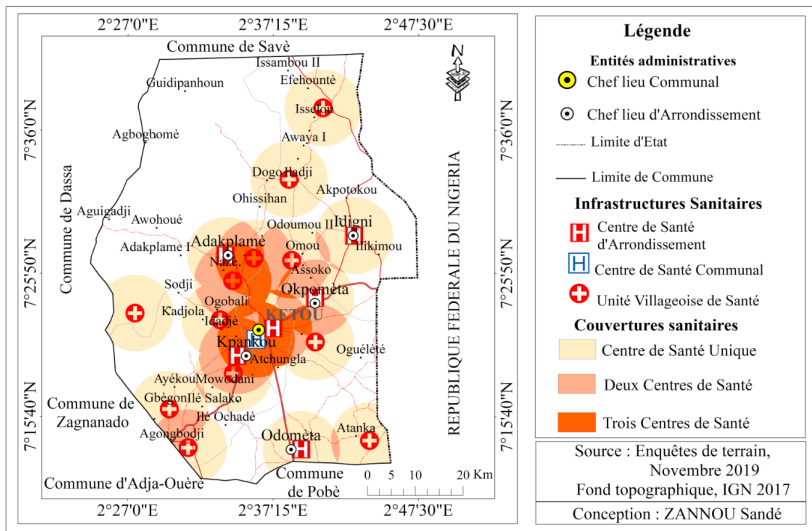


Figure 3 : Couverture de la commune de Kétou en infrastructures sanitaires

Il ressort de la figure 3 que les structures sanitaires ne desservent pas de façon convenable les différents arrondissements de la commune. Ainsi, la couverture sanitaire par un centre de santé unique est de 35,40 % correspondant à une étendue spatiale de 625,93 km². Elle englobe quinze villages localisés au nord, au centre et au sud de la commune. Par contre, la desserte médicale par deux centres de santé est garantie sur 09,76 % (172,56 km²) avec la présence de dix villages, respectivement au centre et au nord-est de la commune. Il faut noter que les distances parcourues par les populations pour avoir accès aux structures sanitaires sont considérables. L'état dégradé des pistes rend l'accès aux structures sanitaires difficile surtout en saison pluvieuse. Ces disparités spatiales dans la couverture sanitaire traduisent une insuffisance en infrastructures de santé et soulèvent la question d'un rééquipement sanitaire en vue de soulager les peines des populations qui résident dans les localités faiblement desservies.

3.3. Couverture en infrastructures éducatives

La commune de Kétou s'est investie dans la construction des infrastructures scolaires au cours des trois dernières années. Les efforts sont remarquables dans l'enseignement primaire qui compte 1213 salles de classes disponibles dont 767 en matériaux définitifs et 451 en matériaux précaires. Malgré tout et face à l'effectif élevé des écoliers, l'insuffisance de salles de classe persiste toujours et se conjugue avec d'autres problèmes que sont : insuffisance de personnel enseignant qualifié ; répartition non équitable des enseignants et salles de classes dans les écoles ; éloignement des Ecoles Primaires Publiques (EPP) de plusieurs grandes agglomérations ; manque d'équipements scolaires dans les écoles et collèges ; insuffisance du matériel didactique. Mais la qualité des infrastructures scolaires secondaires (avec des salles de classes en état de délabrement total ; de simples paillotes ; des salles sans toiture, etc.) ainsi que leur localisation géographique ne favorisent pas non seulement un accès facile, mais aussi et surtout l'acquisition d'un enseignement de qualité. L'état des lieux au niveau de l'enseignement secondaire révèle 17 collèges d'enseignement général (Kétou 1, 2 et 3 ; Kpankou 1 et 2, Ewoyé, Illadji, Idigny, Illiki-

mou, Illéchi, Effèoutè, Illara, Okpométa, Omou, Odométa, Ewè, Adakplamè). La figure 4 présente l'aire de recrutement des infrastructures éducatives dans l'enseignement secondaire de la commune de Kétou.

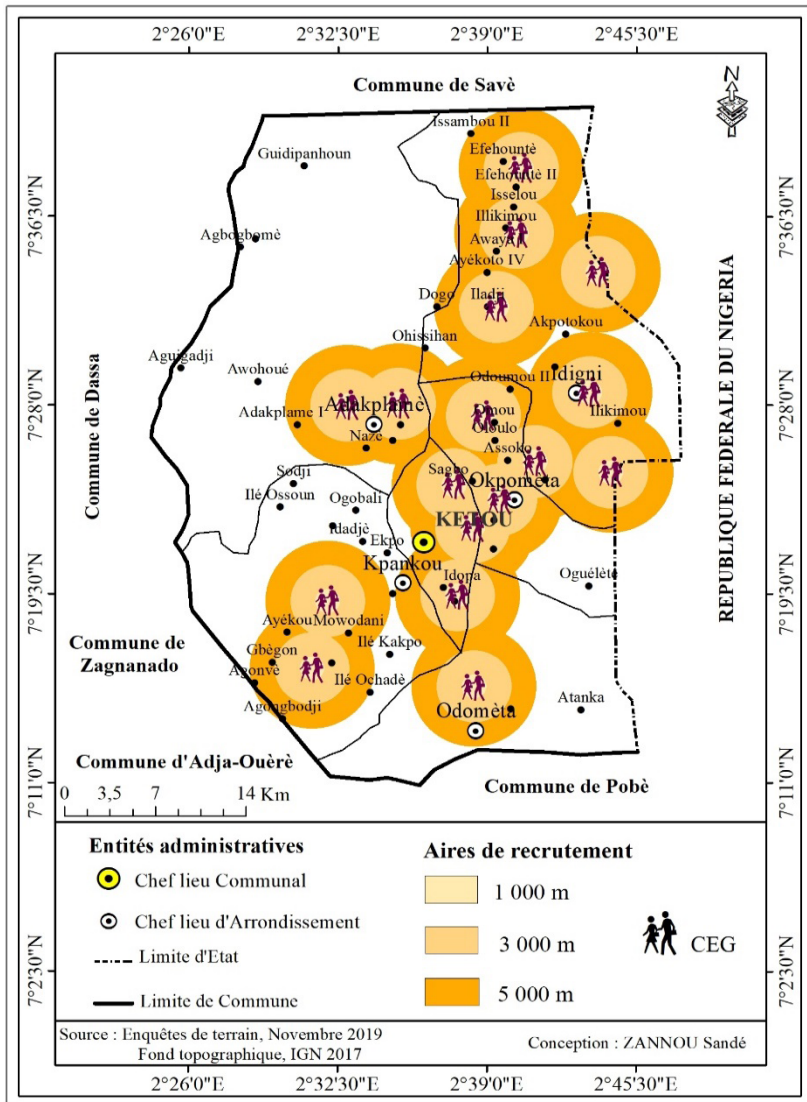


Figure 4 : Aire de recrutement des infrastructures éducatives dans l'enseignement secondaire

La figure 4 met en évidence l'aire de recrutement des infrastructures scolaires secondaires dans la commune de Kétou. En référence aux normes de l'UNESCO, la plupart des localités (87,52 %) du secteur d'étude sont situées dans un rayon de 3000 m autour des Collèges d'Enseignement Général (CEG). Ainsi plus de la moitié des zones d'habitations (67,33 %) se situent à une distance moyenne de 3 km du Collège d'Enseignement Secondaire (CEG) le plus

proche. Cette réalité est beaucoup plus prononcée dans plus de 20 villages où la distance à parcourir est supérieure à 3 km. Ces écarts spatiaux en matière d'infrastructures éducatives se posent avec acuité dans cette commune.

3.4. Déterminants des disparités d'accès aux infrastructures de base de la commune de Kétou

Plusieurs facteurs expliquent l'inégale répartition des infrastructures de base dans la commune. La figure 5 présente les principaux facteurs de disparité d'accès aux infrastructures hydrauliques.

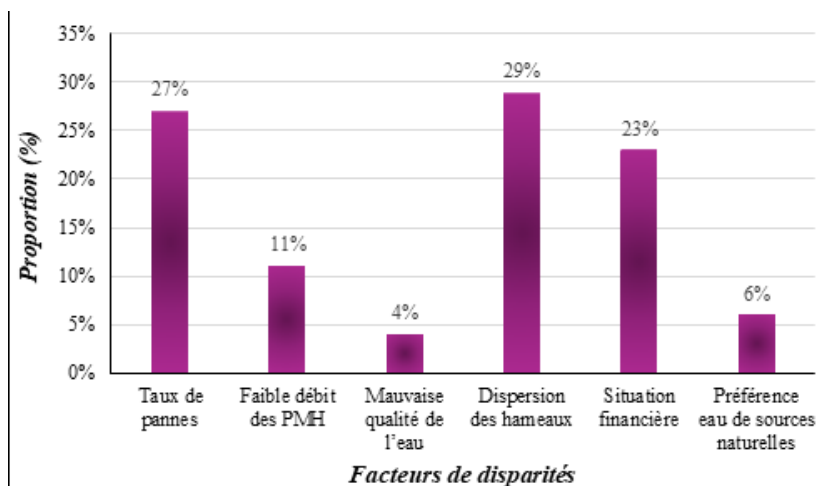


Figure 5 : Principaux facteurs de disparité d'accès à l'eau dans la commune de Kétou

L'analyse de la figure montre que selon 29 % des personnes interrogées, la dispersion des hameaux est le principal déterminant d'accès aux infrastructures hydrauliques dans la commune. Avec la dispersion des hameaux et des agglomérations liées aux activités agricoles, il est difficile aux pouvoirs publics d'installer des points d'eau de manière à impacter un grand nombre de population. Car l'éloignement d'un établissement humain, par rapport à un point d'eau potable, est apprécié par la distance qui les sépare et surtout le temps mis pour faire le trajet. De même, 27 % des enquêtés estiment que le taux de pannes enregistré contribue aussi au faible niveau d'accès à l'eau des populations rurales. En outre, la situation financière constitue, selon les ménages enquêtés (23 %), un facteur déterminant de l'accès à l'eau potable dans le secteur d'étude.

Conjointement, d'autres causes ont été soulevées par les populations enquêtées pour justifier le niveau de couverture en hydraulique villageoise. Il s'agit notamment du faible débit des pompes à motricité humaine (11 % des enquêtés) et de la mauvaise qualité de l'eau (4 %). Il convient de noter que 6 % des ménages interrogés, déclarent préférer l'eau des rivières et celle des marigots au détriment des eaux de forages et AEV, à cause de la saveur de ces eaux de sources naturelles. En ce qui concerne l'accès aux soins de santé, plusieurs facteurs limitants ont été évoqués par les enquêtés (figure 6).

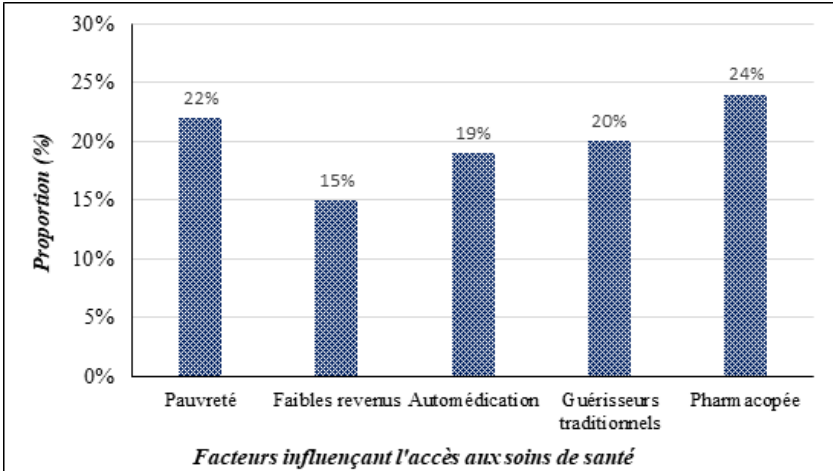


Figure 6 : Principaux facteurs qui limitent l'accès aux soins de santé modernes à Kétou

La figure 6 permet de constater que le recours à la médecine traditionnelle constitue le principal facteur limitant l'accès aux soins de santé moderne à Kétou. En effet, 24 % des enquêtés utilisent la pharmacopée traditionnelle en cas de maladie, tandis que 20 % consultent les guérisseurs traditionnels. Cette situation s'explique certainement par la pauvreté, qui touche la majeure partie des populations de la commune, et les faibles revenus tirés des activités économiques (agriculture et commerce) et qui ne leur permettent pas de faire face aux soins d'hospitalisation en cas de maladie. Ces deux raisons sont aussi mentionnées par les personnes interrogées, respectivement 22% et 15%, comme facteurs limitant l'accès aux soins de santé modernes à Kétou.

3.5. Analyse prospective des besoins en infrastructures à l'horizon 2030 et 2035

Au dernier recensement de la population de 2013, la commune de Kétou comptait 157 352 habitants. D'après les données issues de la projection, cette commune pourrait compter 187 875 habitants en 2030 et 211 258 habitants en 2035. Il est alors évident que les besoins en infrastructures de base vont s'accroître. En outre, dans la plupart des pays du Sud, le cas ici, il est difficile que l'évolution du nombre d'infrastructures et leur répartition spatiale tiennent compte réellement de l'évolution de la population (manque d'une planification stratégique cohérente en matière d'équipements et infrastructures). La figure 7 présente la projection des besoins en infrastructures de base dans la commune de Kétou à l'horizon 2030 et 2035.

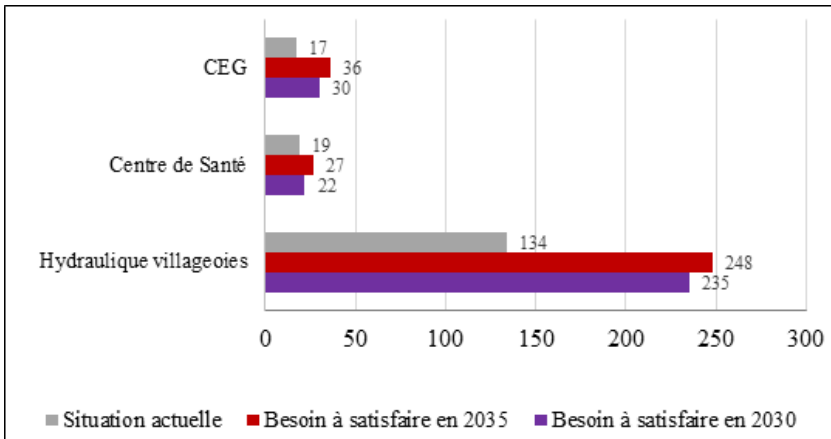


Figure 7 : Besoins projetés en infrastructures dans la commune de Kétou en 2030 et 2035

Source : Enquête de terrain et projections, décembre 2019

Les besoins en infrastructures éducatives vont doubler d'ici 2035 et passeront de 17 à 36 pour les Collèges d'Enseignement Général. Les centres de santé et les infrastructures hydrauliques connaîtront le même rythme de croissance. Face à l'évolution démographique annoncée, les défis en infrastructures de base seront donc énormes : préservation et amélioration de l'offre de soins dans l'arrondissement, construction d'infrastructures sanitaires, accessibilité aisée aux infrastructures éducatives et accès à l'eau potable. Les évolutions annoncées sont susceptibles d'accentuer les difficultés des populations si rien n'est fait.

4. Discussion

L'offre des services sociaux de base demeure une préoccupation dans les communes béninoises. Généralement, la réalité est souvent en deçà des besoins en services divers devant impacter durablement le bien-être des populations. La commune de Kétou ne fait pas exception à cette réalité. L'analyse de la répartition spatiale des infrastructures de base a révélé de fortes disparités. De même, l'accès des populations à certaines commodités usuelles présente des disparités plus ou moins marquées. Des conclusions similaires découlent des études menées par A. Honvo *et al.*, (2019, p. 78) et B. Fassinou (2018, p 43) respectivement dans l'arrondissement d'Ifangni et dans la commune d'Avran-kou au Bénin.

S'il est à admettre que le niveau de développement d'une contrée se mesure d'abord et avant tout par l'existence et la qualité des services sociaux de base (A. Thioye, 2012, p. 21), dans la commune de Kétou l'accès aux services sociaux de base reste tributaire de la situation économique des ménages, la sociologie locale en termes de soins médicaux, la répartition spatiale des infrastructures sur le territoire communal. L'éducation n'est pas assurée pour tous, accéder à l'eau potable est un luxe, l'accès aux structures de santé est encore difficile. Cette situation crée un déséquilibre entre les arrondissements de cette commune en matière d'accès équitable aux services sociaux de base. C'est le même constat qui ressort de l'étude menée par A. Mboumba (2007, p.

134). Pour cette recherche, les contrastes en matière d'accès aux services de base à Libreville relèvent de plusieurs facteurs. L'auteur montre que le coût élevé des prestations dans les formations sanitaires publiques limite l'accès des populations aux soins de santé moderne. Les moyens financiers investis dans la ville, malgré qu'ils soient importants, ont été davantage orientés vers des infrastructures de prestige. De même, les politiques mises en œuvre pour améliorer la qualité des services de base ont, du fait de leur contenu, conforté les inégalités urbaines. La réalisation et la mise en œuvre des outils d'aménagement s'imposent dans la commune de Kétou pour favoriser une répartition équilibrée des infrastructures de base.

Conclusion

Le diagnostic territorial en infrastructures socio communautaires dans la commune de Kétou révèle de profondes disparités spatiales. Les efforts consentis par les investissements publics sont réels mais les équipements en ouvrages hydrauliques, en centres de santé ou établissements scolaires sont en inadéquation avec l'urbanisation progressive des terroirs à desservir. Si la commune s'était dotée du Système d'Information Territoriale (SIT), il aurait pu servir d'outil technique pour mieux cibler les sites d'implantation des infrastructures communautaires. La réalisation de cet outil accompagnée d'une bonne volonté politique de mise en œuvre permettrait de respecter l'adéquation entre les infrastructures de base et les besoins des localités. Il est donc important qu'une étude de distribution spatiale rigoureuse soit faite avant toute implantation afin d'éviter ces disparités spatiales car l'amélioration de l'accessibilité aux infrastructures de base contribuera à la réduction de la pauvreté dans cette commune.

Références bibliographiques

ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNES DU BÉNIN (ANCB), 2013, *Dix ans de décentralisation au Bénin : les communes béninoises à la croisée des chemins*, échos des communes, 35 p.

BONI Gratién, TCHAOU Gabin et JOHNSON Christian, 2014, « La polarisation de l'espace par l'hôpital de zone d'Abomey-Calavi/Sô-Ava au Bénin », *Cahiers du CBRST*, n°5, p. 444-462.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'HYDRAULIQUE (DGH), 2005, *Stratégie nationale de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural du Bénin 2005-2015*, Cotonou, République du Bénin, 21 p.

DEKLE Amos et KIKI Cyrille, 2017, *Coopération décentralisée et développement local dans la commune de Bohicon*, Mémoire de licence en Géographie et Aménagement du Territoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin 71 p.

FASSINOU Bertine, 2018, *Accès aux services sociaux de base dans la commune d'Avrankou*, Mémoire de licence en Géographie et Aménagement du Territoire, Université d'Abomey-Calaavi, Bénin, 81 p.

HONVO Aser, AHOHOUNDO Parfait, TOHOZIN Bernardin, 2019, « Infrastructures de base et inégalités spatiales dans l'arrondissement d'Ifangni au Bénin », *Revue de géographie du laboratoire Leïdi*, n°21, p. 78-91.

HOUNSOUNON Damas, 2016, « Décentralisation et qualité de l'offre de services socio-publics en Afrique subsaharienne », *Working Paper*, No. 165, p. 33-45.

INSAE, 2013, *Recensement Général de la Population et de l'Habitation*, Rapport final, Bénin, 85 p.

MBOUMBA Anicet, 2007, « Gestion urbaine et équité socio-spatiale : les inégalités dans les services de base à Libreville (Gabon) », *L'Espace géographique* 2007/2, Tome 36, p. 131-140.

QUENUM Comlan Iréné, 2016, *Diagnostic et perspectives de l'aménagement du territoire dans le département du Couffo au Sud-Ouest du Bénin*, Thèse de Doctorat Unique en Géographie et Gestion de l'Environnement, Université Abomey-Calavi, Bénin, 369 p.

SCHWARTZ Daniel, 1995, *Méthodes statistiques*, Paris, 4^{ème} édition Flammarion, 318 p.

THEUNYNCK Serge, 2011, *Stratégies de construction scolaire pour l'éducation primaire universelle en Afrique : faut-il habiliter les communautés à construire leurs écoles ?* Série Développement Humain de la région Afrique, Banque Mondiale, Washington, 302 p.

THIOYE Abdoulaye, 2012, *Décentralisation et Développement Local : la problématique de l'accès aux services sociaux de base des ménages dans la commune d'arrondissement de Thiaroye sur mer*, Mémoire de Master 2 ATDDL, DG/FLESH/UCAD, 96 p.

VIGNINO Toussaint, 2010, *la périurbanisation de porto-Novo : dynamique et impacts environnementaux*, Thèse de Doctorat unique en Géographie et gestion de l'Environnement, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 371 p.

ZANNOU Sandé, 2014, *Gouvernance locale et stratégies de développement dans les communes du département du Plateau au Sud-Est du Bénin*, Thèse de Doctorat Unique en Géographie et Gestion de l'Environnement, Université Abomey-Calavi, Bénin, 323 p.

Le phénomène urbain en Afrique se caractérise à la fois par la croissance démographique et la croissance spatiale des cités. Les villes africaines « millionnaires » sont devenues nombreuses et accumulent de plus en plus d'habitants par l'effet couplé des migrations et du croit naturel. Certaines villes suscitent beaucoup d'inquiétude par leur armature gigantesque, tandis que d'autres, moins grandes et moins peuplées ont marqué l'histoire contemporaine comme théâtre d'affrontements violents et de guerres civiles fratricides.

Ce numéro 9 de la revue CLASS propose 11 contributions dont neuf analysent « la configuration de la ville africaine, tout à la fois dans ses contours structuraux ou contextuels et dans sa dynamique, en remontant à sa genèse », et deux figurent en varia.

Contributeurs : Damase NGOUMA, Annie BEKA BEKA, Hugues Cyrille ENGO ASSOUMOU, Abdoulaye ADAMOU, Jovial KOUA OBA, Sandé ZANNOU, Ibrahim MAMADOU, Pamphile HOUNDI, Eusèbe C. M. CAPO, Pierre Akoèwanou HOUESSOU, David Makodjami BALOUBI, Toussaint VIGNINO, Zara DAO, Jean-Arsène Paumahoulou GUIRIOBE, Mémoire Maxime BAPEKE BANKULU

Infographie : Serge Mboma Luzayamo

ISSN : 2708-3691

ISBN : 978-2-491151-09-6



9 782491 151096